



DISCOURS DES VŒUX

La cérémonie des vœux c'est à CHAMPAGNIER comme ailleurs un temps précieux où le Maire et son équipe municipale peuvent mettre en récit l'année qui vient de s'achever comme évoquer le cap de l'année à venir.

Il y a bien d'autres scènes pour cela, il y a les conseils municipaux, que vous êtes d'ailleurs de plus en plus nombreux à suivre en ligne, il y a les réunions publiques, les réunions de quartiers, que nous ne cessons de multiplier pour répondre à vos interrogations. Malgré cela, le temps des vœux reste un temps tout à fait particulier qui sort de l'ordinaire, pas tout à fait ordinaire, du quotidien d'un élu local, et qui plus est d'un Maire.

Être Maire c'est une fonction qui demande sérieux et dévouement. C'est un sacerdoce où l'on ne compte pas nos heures, les soirs, les week-ends, et parfois même la nuit pour répondre présent aux sollicitations des agents, des habitants, des services de secours. C'est du temps, beaucoup de temps, à consacrer à la collectivité pour traiter de mille et un sujets. C'est du temps emprunté à la vie de famille, aux loisirs et à notre profession, c'est un sacrifice nécessaire pour assurer le fonctionnement d'une structure qui fait vivre notre école, nos espaces publics, nos équipements, notre administration et tout un tas d'autres services.

Au quotidien être Maire c'est la satisfaction de voir des projets se réaliser, des problèmes se régler, des agents, des jeunes se réaliser et évoluer. C'est conduire des débats structurés, c'est aller rechercher, miner, l'intérêt général au milieu de pleins d'avis et d'intérêts particuliers. C'est une fonction noble qui a longtemps été respectée de toutes et tous.

Ces derniers mois, ces dernières années, le constat est glaçant. Jamais autant de maires, jamais autant d'élus n'avaient démissionné de l'histoire de notre république. En première ligne face aux maux

de la nation, à l'évolution de nos sociétés, les Maires sont les élus de proximité à «portée de baffe» de leurs concitoyens, ça a toujours été et c'est normal, enfin ce serait normal sans le malaise qu'inspire cette expression avec le nombre croissant d'agression que subissent les élus de notre pays. Je veux leur dire ici tout mon soutien, indéfectible, et toute la solidarité que la république leur doit face à ces actes inacceptables.

Malheureusement, à CHAMPAGNIER comme ailleurs, d'aucun assume désormais d'user de menaces pour défendre leurs intérêts. Ils assument de s'attaquer aux personnes physiques, mais aussi à leur famille, et plus seulement aux personnalités morales, faisant ainsi l'amalgame dangereux entre la fonction et l'humain qui l'occupe. À ceux qui usent de ces méthodes, je le dis aujourd'hui avec gravité, NON l'intimidation n'a pas sa place en démocratie, NON s'attaquer aux élus ne fera pas disparaître les Maires ! La république est et doit rester plus forte que ça, pour résister pour assurer l'avenir de nos territoires.

Il y a quelques semaines, nous tournions la page de l'année 2023. Ce fut une année importante pour notre village, une année où après de longs mois de travail sur notre prospective budgétaire, nous avons su tracer un cap, solide et responsable, pour préserver nos acquis et pour ne pas demain, devoir payer l'absence de décisions d'hier.

Ce travail je l'avais annoncé ici même, lors de la cérémonie des vœux, où devant le mur de l'inflation, de l'érosion des finances des communes, des réformes subies par les collectivités, nous avons déjà posé le diagnostic d'une double contrainte pour notre village. Une contrainte conjoncturelle, commune à tous les territoires, et une contrainte structurelle, plus grave et plus handicapante pour CHAMPAGNIER si elle n'avait pas été traitée.

Le job a été fait ! Avec conscience et humilité, nous assumons des choix certes compliqués mais qui vont pleinement dans le sens de l'intérêt général. Croyez-moi, ou ne me croyez pas, par ces choix nous avons protégé nos acquis, assuré le fonctionnement de nos services et de nos équipements.

L'évolution de la fiscalité ne sert pas à financer les grands projets, elle servira, au-delà des dépenses de fonctionnement standard, à assurer les investissements du quotidien : les petits travaux, les maintenances, les améliorations que tout un chacun sollicite. Je le redis, pour que les investissements majeurs et nécessaires du mandat soient supportés par les recettes nouvelles liées notamment à la ZAC du Saut du Moine il fallait structurellement se mettre en position de pouvoir le faire.

En 2023, nos services ont évolué, le service enfance-jeunesse a disparu pour laisser place au service animation qui s'ouvre maintenant à de nouveaux publics et plus seulement aux élèves de notre école. Il propose désormais une assistance à l'organisation d'événements communaux mais aussi un temps d'animation dédiés aux aînés. Cette nouvelle offre coordonnée par le CCAS prendra place les jeudis après-midi et proposera une variété d'animations encadrées allant de la traditionnelle belote aux ateliers cuisines en passant par des sorties. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie !

En 2024, nous poursuivrons et amplifierons notre ouverture en renforçant le rôle des commissions extra-municipales ouvertes à toutes et à tous, en communiquant toujours davantage sur le sens de l'action municipale et en vous invitant à participer toujours davantage à la co-construction des projets et des services pour demain.





Grâce au travail accompli en 2023, 2024 s'annonce sous de meilleurs auspices avec de nouvelles réalisations, de nouveaux projets par et pour les champagnards et champagnards. Nous en aurons des choses à nous dire alors venez dialoguer, écouter, débattre, venez vous faire votre propre idée et participer aux projets de la collectivité, vous êtes et serez toujours, toujours les bienvenus.

Au programme pour 2024, la livraison en mars du nouvel aménagement de la place de l'Eglise qui a été réalisé par Grenoble Alpes Métropole qui finance cet aménagement dans le cadre du plan Canopée. Ce nouvel aménagement est avant tout un ouvrage technique qui permet de collecter et d'infiltrer les eaux pluviales avant qu'elles ne dévalent le chemin de l'église et qu'elles ne causent des dégâts en aval. C'est un nouvel espace végétalisé qui permettra de limiter le phénomène de chaleur urbaine sur cette place qui était jusque-là complètement minérale.

Il y aura la bibliothèque qui dans quelques mois rejoindra le hameau du Laca, en front pionnier pour occuper un des lots commerciaux réalisés en pied d'opération. Sur la place, le nouveau local, bien plus grand que l'actuel permettra la réalisation du projet de bibliothèque d'ores et déjà soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et par le Département de l'Isère. Surfant déjà sur une dynamique impressionnante, notre nouvelle bibliothèque se rapprochera ainsi de nouveaux publics, des jeunes notamment.

Toujours au hameau du Laca, dans un local que la commune a acheté pour cela, la commune est maître d'ouvrage de la réalisation d'un futur espace médical qui devrait voir le jour à la rentrée. Si nous sommes depuis plusieurs mois en dialogue avec diverses professionnelles de santé, l'addition de démarches réglementaires complexes, du code des marchés publics et de contraintes budgétaires fortes ont ralenti le déploiement de cette offre, mais là encore grâce au travail réalisé en 2023 l'année 2024 devrait être la bonne pour cet espace médical !

Constitué de deux lots, l'un d'eux devrait

à date permettre la cohabitation sur un même espace d'une infirmière libérale, d'une offre d'accompagnement à la parentalité et d'une orthophoniste, en attente de peut-être d'autres professionnelles. Le deuxième lot est quant à lui destiné et dimensionné pour accueillir un ou une médecin, sur les standards actuels et à un prix très attractif. Si à date nous n'avons pas encore lancé d'appel officiel pour l'occupation de ce local « médecin » cela sera le cas prochainement et nos partenaires, notamment la communauté professionnelle territoriale de santé Drac Sud, se montrent plutôt optimistes quant à notre capacité à attirer sur ce local un médecin généraliste.

Côté gymnase des 4 Vents, le gros gâteau de ce mandat, après plusieurs années d'étude, la phase 1 des travaux débutera bien cette année. Le premier chantier de cette phase 1 sera assurément le plus visible, celui de la reconstruction des vestiaires du foot au bord du terrain, partiellement enterré dans le talus pour maintenir la vue sur le paysage et s'intégrer dans les réseaux.

Nous avons choisi de déplacer les vestiaires. Pourquoi ? Parce que reconstruire de la surface de vestiaire, en économie de la construction ça coûte éminemment moins cher que d'agrandir le bâtiment actuel. Les surfaces de vestiaires sont les moins chères à construire alors il faut être pragmatique et se dire simplement, que toute étude réalisée, il est finalement bien plus simple et bien moins onéreux de construire des nouveaux vestiaires pour gagner l'espace qui nous fait défaut pour la restauration scolaire, l'enfance-jeunesse, la petite enfance, les associations, etc.

Bien moins visible, la phase 1 des travaux consistera aussi dès cet été au remplacement de notre vieille chaudière fioul, qui avec ses 30 printemps enchaîne pannes sur défaillances, qui devient vétuste et qui ne correspond plus aux standards environnementaux en vigueur. Elle sera remplacée par une double chaudière alimentée en déchiqueté de bois, une ressource abondante dans notre région et

qui en plus d'être bon marché bénéficie d'un rendement énergétique très intéressant. Tellement intéressant qu'une fois les aides et subventions déduites, le temps de retour sur investissement ne sera que de quelques années !

En 2025 suivra la phase 2 des travaux, en guise de plat principal, avec la rénovation énergétique de l'enveloppe. Imposée par le décret tertiaire qui s'applique à tout bâtiment de cette nature de plus de 1000m², cette requalification thermique sera une source d'importantes économies pour la collectivité même si pour cela des montants conséquents devront être investis ! Ce projet et les besoins auxquels il répond nous obligent à faire et à bien faire.

Pour 2024, je voudrais évoquer un dernier projet, en vous ramenant une dernière fois au hameau du Laca, où le conseil municipal a validé fin 2023 l'achat des deux lots commerciaux restants. Après la bibliothèque, qui occupera deux lots, l'espace médical qui occupera un lot, la municipalité en dialogue avec Grenoble Alpes Métropole a fait le choix de se porter acquéreur des deux derniers lots afin d'acquérir la maîtrise sur le devenir de ces lots qui sont depuis trop longtemps vacants.

Nous travaillerons collectivement dès janvier 2024 à un grand appel à projet afin de définir les modalités d'occupations futures de ces locaux. Tous les champs sont ouverts ! De nombreux porteurs de projets se sont manifestés pour faire vivre différents types d'activités, reste à mettre en musique tout cela, pour que tout cela ait du sens, pour que tout cela amène de nouveaux services par et pour notre beau village. Affaire à suivre !

Enfin, il me reste simplement à vous souhaiter mes meilleurs vœux de santé, de réussite, de bonheur et d'accomplissement pour l'année 2024 et au-delà !

Florent CHOLAT

Maire de Champagnier

Conseiller métropolitain délégué





INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Vous pouvez dès à présent procéder, pour la rentrée septembre 2024, à l'inscription de votre (vos) enfant(s) à l'école de CHAMPAGNIER.

Les inscriptions se font en mairie.

Merci de vous rendre sur place avec les pièces suivantes :

- Fiche d'inscription
- Fiche de liaison
- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile
- Copie de la page vaccinations du carnet de santé mentionnant le DT Polio (seul obligatoire)
- Certificat de radiation pour les élèves de la MS au CM2

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



À savoir

Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Tania JANKOVIC, pour effectuer l'admission de votre enfant. ☎ : 04-76-98-23-03



BOURSE AUX JEUNES

La commune relance la bourse destinée aux jeunes qui sont en classe sport/études ou au conservatoire.

Faites vous connaître et envoyez une lettre avec votre parcours ✉ mairie@champagnier.fr.

Cette bourse s'adresse aux jeunes qui ne bénéficient pas d'autres aides et qui ne travaillent pas.



MONUMENT AUX MORTS



Comme prévu, le nom de Lucien AMODRU a rejoint les noms de tous les champagnards « morts pour la France » sur notre monument aux morts.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RETOUR SUR ... LE GOÛTER DES ANCIENS

LE 14 DÉCEMBRE DERNIER, LE CCAS ORGANISAIT SON TRADITIONNEL GOÛTER DES « ANCIENS ».

Plus de 80 Champagnards avaient répondu à l'invitation pour partager la bûche et les brioches. C'était l'occasion de se retrouver, et de profiter d'un moment de convivialité.

Les participants sont repartis avec la traditionnelle boîte de chocolat.

Les absents ont pu venir à la Mairie récupérer ce cadeau offert par le CCAS.

C'est vrai que les années précédentes (années COVID) nous avons dû remplacer notre goûter annuel par un « panier garni » très apprécié par tous.

Cette année, nous reprenons notre tradition : inviter les « Anciens » au goûter de Noël et offrir à tous la traditionnelle boîte de chocolats.

Nous espérons vous retrouver nombreux, au printemps, toujours aux 4 Vents, pour le Repas des Anciens qui, une année sur deux se déroule à CHAMPAGNIER.

La date du repas vous sera communiquée prochainement.





BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque, piliers du service de lecture publique de Champagnier

Anne, Béatrice, Brigitte, Christiane, Danielle, François, Marie, Marie-Solange, Nathalie, Véronique et Véronique, sont les onze bénévoles qui constituent l'équipe autour de Laetitia, bibliothécaire. Parmi eux, 7 ont été recrutés depuis le printemps 2023.

Ils accueillent et conseillent les usagers, petits et grands, lecteurs ou non, et tous les curieux ; ils assurent le prêt et le retour des documents ainsi que leur rangement ; ils participent aux acquisitions, à l'entretien, à l'équipement et à la valorisation des collections ; ils cataloguent, bulletinent, désherbent ; ils racontent, lisent à voix haute, chantent.

Guidés par Laetitia dans toutes ces missions, ils se forment, proposent, partagent, explorent, créent, testent, mettent en œuvre, approuvent, ajustent. Et recommencent avec le même enthousiasme.

Chacun d'entre eux, selon ses disponibilités, ses appétences, son savoir être et son savoir-faire, apporte son précieux soutien au bon fonctionnement et à la vitalité de la bibliothèque. Leur engagement à donner de leur temps pour l'intérêt général, représente une force essentielle pour le service de lecture publique de CHAMPAGNIER, aux côtés de la bibliothécaire qui soutient la vision scientifique et porte la politique publique des élus.

En juillet 2023, le Conseil municipal a adopté une charte de coopération du/de la bénévole en bibliothèque publique pour reconnaître le rôle des bénévoles et valoriser leur collaboration.

Parfois aidés par les jeunes lecteurs du mercredi matin, les bénévoles aiment à penser que la relève est assurée.



Anne et Marie animant une séance de lectures devant les élèves de l'école de CHAMPAGNIER



Marie et Liam, jeune lecteur l'aidant à relever les séries de BD adulte



Véronique C. et Clara l'aidant à relever les séries de BD jeunesse



Marie-Solange et François



Brigitte et Béatrice



Véronique T. au prêt de documents

À VOS AGENDAS

Mercredi 21 février - Heure du conte
10h30 à la bibliothèque
 À partir de 3 ans
 Réservation indispensable
bibliothèque@champagnier.fr



Séance de décembre en mairie



Un des tapis à raconter utilisé lors des rencontres

Bibliothèque / assistantes maternelles / mairie

Depuis un peu plus d'un an, plusieurs assistantes maternelles exerçant au village viennent en mairie une fois par mois avec les enfants qu'elles gardent pour une animation lecture/conte. Ce petit moment autour des livres sollicité par les assistantes maternelles est animé par les bénévoles de la bibliothèque.

Anne LAMBERT et Marie DANTAN sont aux petits soins pour préparer et choisir des livres, des comptines et jeux de doigts sur différents thèmes, avec l'aide des outils d'animation prêtés par la Médiathèque départementale de l'Isère. Ainsi les enfants et assistantes maternelles se rencontrent dans un autre lieu et bénéficient d'un temps éducatif, social et culturel. Les thèmes traités dernièrement : les émotions, la ferme, les comptines des animaux...





LE SERVICE ANIMATION EN ACTION !

COUP D'ŒIL DANS LE RÉTROVISEUR DE LA FIN D'ANNÉE !

Le service animation vous conte ses souvenirs des mois de novembre et décembre

Quoi de la neuf à la restauration ?

La commune a souhaité recruter un agent supplémentaire sur le temps de cantine afin de pouvoir encore mieux encadrer vos petits bouts.

Ainsi, Aurore GALTH, ancienne ATSEM particulièrement formée à l'accompagnement des plus petits, partage déjà de beaux moments avec vos enfants depuis début décembre sur les temps de cantine.

Comme chaque année, le restaurant scolaire s'est déplacé dans le gymnase pour le repas de Noël. Ce moment est toujours très attendu par les enfants car petits et grands sont réunis tous ensemble pour ce temps festif sous la forme d'un grand banquet.



L'incontournable projet de Noël

Le projet de Noël a débuté mi-novembre. Les enfants motivés pour créer un spectacle ont créé les décors de leurs scènes, ont choisi les musiques ainsi que leurs costumes. Début décembre, les répétitions ont pris un tournant plus sérieux. L'équipe d'animation a su accompagner les enfants lorsqu'ils avaient besoin. L'objectif était de mettre en valeur le talent des enfants.

Pour la répétition générale, l'ensemble des enfants étaient conviés à participer au final avec des chants et chorégraphies connus de tous.

Le spectacle s'est déroulé le 22 décembre 2023 sous le regard attendri des familles. Les enfants, naturellement un peu stressés, ont assuré un très joli show ! Nous avons terminé en dansant avec le public.

Le Père Noël, installé bien au chaud dans son fauteuil, a fait une jolie surprise en accueillant chaque enfant sur ses genoux pour une belle photo.



L'équipe d'animation souhaite une très bonne année à l'ensemble des habitants de la commune et vous remercie pour votre confiance.

Une année 2024 que nous vous garantissons pleine de la joie, de bonne humeur et de nouveaux projets pour les petits et les grands.

Le succès du périscolaire des mercredis

Nous constatons avec satisfaction que de plus en plus d'enfants sont inscrits au périscolaire du mercredi, ce qui nous encourage à poursuivre les projets menés dans la même dynamique.

Les élémentaires ont la volonté de participer et d'aider aux nombreuses activités proposées. Ils sont enthousiastes à l'idée d'encourager les plus petits. Les maternels ne montrent pas moins d'entrain. En plus d'être très à l'écoute, ils n'hésitent pas à demander de nombreuses activités en plus de celles qui leur sont déjà proposées.

Concernant les activités extérieures, le service et les enfants se sont rendus à la Bastille, à la Comédie de Grenoble et à Cosmocité à Pont-de-Claix. Les sorties avec les enfants sont des moments très appréciés de tous.

La journée pyjama a quant à elle eu un énorme succès.

Nous remercions ici particulièrement les familles pour leur présence régulière lors des représentations données par les enfants sur nos temps d'accueil.

Encore une fois, notre objectif est de continuer tous ensemble sur cette lancée.

Le nouveau service d'animation à destination des anciens

À la suite de la dissolution de l'association du Club de la Rencontre, les élus ont souhaité mettre en place un service municipal d'accueil des seniors.

Celui-ci se fait les jeudis après-midi en mairie.

Lors du goûter des anciens du jeudi 14 décembre, Dominique FRANITCH (l'animatrice en charge du programme d'animation pour le club des anciens) a pu se présenter et échanger à propos des futures animations. Elle a pris le temps de dialoguer avec bon nombre des personnes présentes.

La semaine suivante, quelques personnes sont venues continuer d'échanger lors d'une rencontre conviviale et riche en propositions permettant de définir les perspectives des futurs projets d'animations.

L'accueil des seniors est ouvert à toute personne souhaitant jouer (belotte, scrabble, Triomino, etc.) ou créer des objets de ses mains (tricot, objet personnalisé, arts créatifs, décoration, etc.).

L'accueil se fait en présence de Dominique de 14h à 16h dans la salle du conseil en mairie,

Pour plus d'information, merci de contacter Dominique

☎ 06 28 68 00 77 ou

✉ d.franitch@champagnier.fr





PLANNING D'ANIMATIONS ADULTES

20.02	SORTIE EN AUTONOMIE À CHAMROUSSE BUS GRATUIT OFFERT PAR LA COMMUNE DEPART 9H00 - RETOUR 18H	
07.03	ACTIVITÉ CRÉATION TRICOT ET CROCHET	
14.03	DÉCOUVERTE ET AIDE INFORMATIQUE / TÉLÉPHONE BRICE SERA PRESENT POUR VOUS AIDER	
21.03	ACTIVITÉ CRÉATION POCHOIRS POUR PERSONNALISATION D'OBJETS	
28.03	SORTIE GÉOCACHING ET RESTAURANT 11H30 - 16H00	
04.04	ACTIVITÉ CRÉATION PERSONNALISATION D'OBJETS	
11.04	TOURNOI DE PÉTANQUE TERRAIN DE ROCHAGNON	
02.05	ACTIVITÉ CRÉATION ATELIER DE BIJOUX	
16.05	COMPOSITION FLORALE AVEC INTERVENANT	
23.05	ACTIVITÉ CRÉATION PENSE BÊTE	
30.05	PROMENADE AVEC DES CHIENS RENCONTRE AVEC NOS AMIS À 4 PATTES DE L'ASSOCIATION "S.E.C.V."	

Tous les jeudis - de 14h à 16h en salle du conseil (mairie)
Inscription auprès de Dominique au 06 12 89 18 88 /
d.franitch@champagnier.fr





RETOUR EN IMAGES DES ACTIVITÉS DU SERVICE ANIMATION



SPECTACLE



REPAS DE NOEL



BASTILLE



COSMOCITE

*Novembre et
décembre 2023*



*Service
animation*



BASTILLE



COSMOCITE



*JOURNEE
PYJAMA*



BASTILLE





PROTÉGEZ VOTRE VOITURE DU VOL ... FAITES PREUVE DE VIGILANCE

UNE PRUDENCE ACCRUE ET DU BON SENS CONSTITUENT LE MEILLEUR ANTIVOL POUR PRÉVENIR LES VOLS DE VOITURE D'OPPORTUNITÉ

➤ Verrouillez les ouvertures de la voiture

Lorsque vous quittez votre véhicule, pensez à vérifier que toutes les ouvertures (portières, vitres, coffre) sont correctement fermées. Si votre véhicule est doté d'un verrouillage centralisé, mieux vaut ne pas faire une confiance aveugle à ce système.

➤ Ne laissez pas Les clés dans la voiture

➤ Ne laissez rien traîner de visible dans l'habitacle

Utilisez le coffre pour stocker quelques affaires, mais évitez de garder tout objet de valeur (y compris le certificat d'immatriculation du véhicule ou votre permis de conduire) dans le véhicule en stationnement. Un sac, un GPS, un smartphone, une carte de crédit ou des vêtements délaissés dans l'habitacle sont autant de puissantes tentations pour les voleurs.



| TRIBUNES POLITIQUES |

LISTE ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHAMPAGNIER

Bonjour,

Comme chaque année il y a eu le goûter des anciens, dans notre magnifique gymnase soi-disant obsolète, cette année nos anciens n'ont pas été sages avec le père Noël : d'habitude un magnifique colis au pied du sapin mais cette année une boîte de chocolat, c'est vraiment la crise.

Avec l'hémorragie fiscale de 2023, ils seront, c'est sûr, plus gâtés l'année prochaine.

Après l'aménagement de la place de l'Église, les riverains sont-ils satisfaits ?

Nous souhaitons pour 2024, une réussite à toutes les entreprises du village, à tous les champagnardes et champagnards une belle réussite dans vos activités respectives.

Nous souhaitons également pour 2024 du bon sens dans la gestion de la commune et non pas du dogme.

Nous souhaitons également le retour de la célèbre foire communale de fin mai, s'était l'événement de l'année.

Également plus de civilité au volant dans le village, notamment dans la rue du Bourg, ainsi que la Combe.

Je vous laisse sur ces derniers mots, et je vous souhaite une bonne et heureuse année, ainsi qu'une bonne santé 2024.

Hubert.

Hubert COLLAUVET, élu de la liste *Ensemble pour l'avenir de Champagnier*



LISTE CHAMPAGNIER EN COMMUN

Il y a quelques semaines, nous tournions la page de l'année 2023. Ce fut une année importante pour notre village, une année où après de longs mois de travail sur notre prospective budgétaire, nous avons tracé un cap, solide et responsable, pour préserver nos acquis et pour ne pas demain, devoir payer l'absence de décision d'hier.

Avec conscience et humilité, nous assumons des choix certes compliqués mais qui vont pleinement dans le sens de l'intérêt général. Aux jugements de valeurs faciles et aux affirmations péremptoires sans source nous préférons toujours ouvrir le dialogue, expliquer encore et encore nos choix dans la transparence de chiffres tenus à votre disposition.

En 2024, nous poursuivrons et amplifierons cette ouverture en renforçant le rôle des commissions extra-municipales ouvertes à toutes et à tous, en communiquant toujours davantage sur le sens de l'action municipale et en vous invitant à participer à la co-construction des projets pour demain.

2024 s'annonce sous les meilleurs auspices avec de nouvelles réalisations, de nouveaux projets par et pour les champagnards et champagnardes. Nous en aurons des choses à nous dire mais d'ici là permettez-nous de vous souhaitez simplement nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour l'année qui débute.

Bonne année 2024 !

Florent CHOLAT, Maire de CHAMPAGNIER pour la liste *Champagnier en Commun*





RETOUR EN IMAGES ...

9 DÉCEMBRE / FÊTE DE NOËL

Initialement prévue sur la place Laca, la fête de Noël a été déplacée à l'Espace des 4 Vents à cause d'une météo catastrophique .

Dès 16 heures, les associations du village (MJC,RIA, ACCA,PHS et le Sou des Écoles) proposaient des animations, des boissons et de la restauration dans le gymnase transformé en village de Noël.

Environ 150 personnes étaient présentes. Les enfants étaient impatients d'écouter les contes lus par les deux lutins dans la salle Coquelicot décorée et aménagée pour cette lecture. Le Sou des Écoles proposait aussi un stand de maquillage, l'affluence était importante. Le Père Noël n'a pas oublié de faire une apparition à la grande joie des enfants.

La fête a continué jusqu'à 22 heures.



11 JANVIER / AG DU CLUB D'ORTHOGRAPHE

L'assemblée générale du club orthographe s'est tenue le jeudi 11 janvier avec 18 personnes présentes dans la salle Fraternité mise à disposition par la municipalité.

L'AG a démarré avec le bilan moral détaillant les événements clés de l'année passée. 32 séances ont été réalisées en 2023 avec en moyenne 14 à 18 personnes présentes, chaque jeudi soir entre 18h30 et 20h00 hors vacances scolaires.

Le club comprend 20 adhérents actifs dont 9 Champagnards et 50 adhérents de soutien. Les adhérents de soutien reçoivent chaque semaine la dictée par mail. Il y a même une liste d'attente pour devenir membre actif. La 8e dictée du 1 avril comptabilisant 130 participants était un grand succès.

Le renouvellement du bureau n'a pas donné lieu à des surprises. Les trois fonctions clés seront à nouveau exercées par Marie-Thérèse DEBROIZE en tant que présidente et animatrice, Catherine CHARLAT en tant que trésorière et Marie-Thérèse ARAVINDAKSHAN en tant que secrétaire.

On ne change pas une équipe qui gagne.

Le bilan financier (budget réalisé et le budget prévisionnel pour 2024) a été présenté devant les adhérents et a été approuvé à l'unanimité.

Pas de hausse pour les cotisations.



À savoir

Suite à une décision collégiale discutée lors de l'assemblée générale, la dictée n'aura pas lieu cette année.

27 JANVIER / RAMASSAGE COLLECTIF DE FAGOTS DE BOIS



Samedi 27 janvier à 10h00, rendez-vous était donné par le bureau de l'association « Le four de la Magnanerie » pour un ramassage collectif de fagots de bois mort sur une parcelle de forêt appartenant à M. Bruno VATIN-PÉRIGNON.

Une trentaine de champagnards ont répondu présent. Ce bois permettra d'organiser des cuissons collectives pour créer des fêtes et tisser du lien social.

C'est sous un soleil printanier que la matinée s'est terminée par un apéritif, préparé par les membres du CA, dans une ambiance chaude et conviviale .





RÉSULTATS SPORTIFS DE VALENTINE FORTIN

La première fois que Valentine FORTIN a fait connaissance avec les habitants de CHAMPAGNIER était lors du relais Isère en novembre dernier. Cette cycliste sur piste et sur route s'est installée à CHAMPAGNIER en 2020. Valentine a tout récemment participé aux Championnats de France sur piste à SAINT QUENTIN EN YVELINES, le vélodrome où les épreuves des Jeux Olympiques auront lieu. Valentine a décroché 2 titres (championne de France poursuite par équipe et vainqueur de l'Américaine (30 km en duo avec Victoire BERTAUX) et 2 médailles d'argent (dont l'Omnium, voir photo avec le podium de l'omnium, Valentine est tout à gauche). Ensuite elle a enchaîné avec les championnats d'Europe aux Pays-Bas du 10 au 14 janvier et a contenu une médaille de bronze sur l'omnium puis une médaille d'or sur l'américaine avec Marion BORRAS.



À VOS AGENDAS

08 MARS / SAUVETAGE DES AMPHIBIENS À LA RÉSERVE NATURELLE DE L'ÉTANG DE HAUTE-JARRIE

Les crapauds migrent vers l'étang pour s'y reproduire. Une soirée est organisée pour les aider à traverser les routes entourant la réserve.



L'étang de Haute Jarrie



Créée en 1984, la réserve naturelle de l'étang de Haute Jarrie héberge une diversité remarquable d'habitats naturels pour un site de petite taille (environ 30ha) : plan d'eau, roselières, prairies humides, boisements périphériques et haies bocagères. L'étang est historiquement un lieu de halte migratoire et de nidification pour de nombreux oiseaux, dont le Blongios nain et la Rousserolle turdoïde, qui nichent dans les roselières du site. Les formations végétales abritent par ailleurs des espèces rares et protégées comme la Thélyptéride des marais. Les insectes ne sont pas en reste avec la présence d'une vingtaine d'espèces de libellules et d'un discret papillon protégé, le Cuivré des marais. Enfin l'étang accueille plusieurs espèces d'amphibiens et le Vertigo de Des Moulins, un minuscule escargot rare au niveau européen.

À savoir

Visite de 18h à 21h
Inscription gratuite mais obligatoire
reservesnaturelles@grenoblealpesmetropole.fr



13 MARS / LE CARNAVAL EST DE RETOUR

CET ÉVÈNEMENT EST ORGANISÉ PAR LE SOU DES ÉCOLES, AVEC LA PARTICIPATION DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Petits et grands sont les bienvenus pour ce moment convivial et gratuit.



Cette année, nous avons choisi le thème « Le carnaval des animaux ».

Les festivités débuteront à 15h à l'Espace des 4 Vents.

Ensuite, place au défilé dans le village qui partira à 15h30.

À partir de 16h30, vous pourrez assister au brûlage de "M. Carnaval", fabriqué par les enfants du centre de loisirs.

Musique, danse et jeux seront également au programme.

Amenez votre éco-cup pour vous rafraîchir et des gâteaux vous seront offerts.

Nous serons très contents de vous retrouver déguisés à cette occasion !
L'équipe du Sou des Ecoles.



16 MARS / AVOIR 20 ANS AUJOURD'HUI, HIER ET DEMAIN

Dans le cadre de « Avoir 20 ans aujourd'hui, hier et demain »

Samedi 16 mars de 9h30 à 11h30 à l'Espace des 4 Vents, venez partager votre vie, vos souvenirs et vos désirs de vos 20 ans présents, passés ou futurs en créant votre collage qui sera une des pièces d'un puzzle géant exposé pendant toute la durée des manifestations

Matériel fourni, sauf les ciseaux.

Pour plus d'infos :
contact@mjc-champagnier.fr





À VOS AGENDAS ...

31 MARS / ULTRA CRAZY CROSS CHAMPAGNIER - ÉDITION 2024



C'EST REPARTI POUR UNE NOUVELLE ÉDITION DU CROSS DE CHAMPAGNIER !

Pour le dimanche de Pâques, venez courir derrière les cloches et faire le plein de chocolats...

Notre équipe d'animation fait son maximum pour une édition des plus originales, faites leur confiance !

Alors, à vos inscriptions via ce QR Code

À savoir



11ème édition du traditionnel cross de CHAMPAGNIER, le plus déjanté de l'agglomération ! Une course pédestre nature très appréciée pour son ambiance et sa convivialité. Déguisements fortement appréciés !

Pré-inscriptions : possibles en ligne uniquement jusqu'au vendredi 29 mars 16h

Le traditionnel parcours de 10,5 km qui pique un peu. 260 mètres de dénivelé, 70% de chemins, magnifique passage sur les crêtes du Saut du Moine au dessus du village.
 Tarif : 8 € (+ 0.80€ de frais)
 dont 1 € reversé à l'association LOCOMOTIVE
 Départ 9h30 de l'Espace des 4 Vents chemin du Gal



Le petit parcours de 6 km, 140 m de dénivelé, mixte entre route et chemins en forêt. Accessible à tous, coureurs du dimanche compris !
 Tarif : 6€ (+ 0.80€ de frais)
 dont 1 € reversé à l'association LOCOMOTIVE
 Départ 9h30 de l'Espace des 4 Vents chemin du Gal

Après les adultes, l'équipe de l'U3C sera fin prête pour faire courir les bambins de tous âges dans la bonne humeur ! Comme les années précédentes, les courses enfants sont non chronométrées et gratuites pour tout le monde. Chaque bambin repart avec une petite surprise.

Les inscriptions se font uniquement sur place le jour du cross.

Pour les relais, des équipes pourront être constituées sur place (des adultes seront volontaires pour accompagner vos loulous)
 De beaux fous rires en perspective !



À partir de 11H30

- ▢ La Crazy Piou Piou pour les enfants nés en 2019 et après : 300m, seul ou avec un parent.
- ▢ Le Crazy Relais Enfant/Parent pour les enfants nés en 2016, 2017, 2018 : 2 boucles de 300m/1 boucle de 100m.
- ▢ La Crazy à Obstacles pour les enfants nés en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015-10 : obstacles et 1km de long environ.



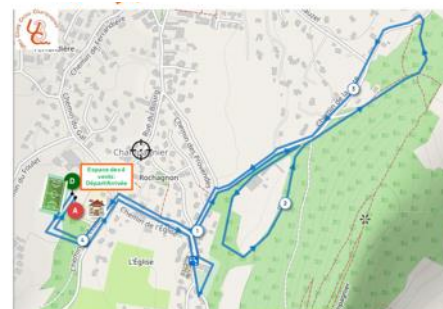
Crazy Marche: Le Parcours!

Marche familiale : inscriptions sur place uniquement

Tarif : 1€ minimum reversé intégralement à l'Association Locomotive

Accessible en joëlette !

Départ à 9H30 juste après les coureurs depuis l'Espace des 4 Vents





À VOS AGENDAS ...

AVRIL - MAI & JUIN / AVOIR 20 ANS

Dans le cadre du projet « Avoir 20 ans aujourd'hui, hier et demain », les bibliothèques et médiathèques du réseau Les Intermèdes (CHAMP SUR DRAC, CHAMPAGNIER, JARRIE, SÉCHILIENNE, VAULNAVEYS-LE-HAUT) proposent aux élèves de CM1 et CM2 d'écrire une lettre à soi-même à ouvrir l'année de leurs 20 ans. Une capsule temporelle gardera précieusement leur production pendant 10 ans.

En avril et mai 2024, 3 ateliers auront lieu à CHAMPAGNIER dans la classe de Laurence LUCINIO, dont 2 intervenantes de la Compagnie du Dernier Etage pour l'écriture et le dessin.

Une soirée est d'ores-et-déjà réservée pour restituer le travail des élèves le **vendredi 21 juin** à 18h-18h30 à la bibliothèque.

Cet événement sera ouvert à tous, parents, usagers, habitants de la commune et extérieurs. Au programme, lecture à voix haute de quelques lettres, mise en capsule des lettres créées, bibliothèque vivante (à l'étude).

Cette restitution aura lieu dans la future bibliothèque, place du Laca, ou dans les locaux actuels, Espace des 4 Vents, avec, en cas de mauvais temps, l'occupation du hall d'entrée de la bibliothèque.

1ER ET 2 JUIN / FAITES DU SPORT



La Faites du Sport aura lieu le week-end du 1 et 2 juin 2024.

Cet événement qui existe depuis bientôt 20 ans est depuis 2 éditions une fête sportive qui unit les communes de BRIÉ ET ANGONNES, JARRIE ET CHAMPAGNIER.

Des équipes hommes/femmes pratiquent une 15aine de sports sur deux jours. Cette année ce sera le samedi à CHAMPAGNIER et le dimanche à BRIÉ ET ANGONNES.

Vous pouvez désormais monter une équipe (entre 8 -16 personnes) et vous faire connaître auprès de faitesdusport@gmail.com avant le 30 avril. Si vous n'êtes pas nombreux mais souhaitez participer contactez aussi faitesdusport@gmail.com pour faire une équipe avec d'autres personnes. Il faut au moins 2 femmes par équipe, plus c'est mieux.

Habituellement entre 14 et 16 équipes participent à cette fête sportive et conviviale. Vous n'avez pas besoin d'être un-e grand-e athlète pour participer. Vous n'êtes pas obligé de participer à tous les sports mais il faut respecter le nombre minimum de participants par sport et le nombre minimum des femmes. Si plus de participants, vous avez des points en plus.



En avoir +

Les sports pratiqués (en individuel et en collectif) sont entre autres : badminton, volleyball, tennis de table, tir à l'arc, lancer du vortex, basket, VTT, ultimate, padel, spartan race, disc-golf, tennis, pétanque, course d'orientation et sans oublier une activité surprise !!!

Le coût par personne est de 50 € (avec TS de couleur de l'équipe) ou 40 € si vous avez gardé le TS de l'année passée. Le prix inclut le programme des 2 jours, petit-déjeuner le samedi matin et apéritif et repas le samedi soir.

Plus d'information :
FaitesduSport BRIÉ JARRIE CHAMPAGNIER

À CONNAÎTRE ... LE REPAIR CAFÉ

Repair café à PONT DE CLAIX et à ÉCHIROLLES

C'est quoi un repair café ?

Un repair café est un lieu où des bénévoles réparent des objets cassés ou abîmés. Il existe des repair cafés dans plusieurs pays du monde, notamment aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Inde et au Japon.

Le repair café est une association « Loi 1901 ». Son but est écologique et économique.

Il y a deux repair cafés proches de CHAMPAGNIER.

Le premier a ouvert ses portes en janvier 2015 et se trouve à PONT DE CLAIX, rue de la Fraternité, accès par le Centre Social Jean Moulin.

<https://wordpress.repaircafe-pont-de-claix.info/>

Avant de vous déplacer, il est fortement recommandé de prendre rendez-vous au ☎ **06.64.47.75.53**

Le deuxième est ouvert depuis novembre 2023 et se trouve à la Recyclerie d'ÉCHIROLLES Propul'serie 13 rue Clément Ader.

Il est ouvert le premier samedi du mois de 10 à 17h.

Pour toutes informations complémentaires

☎ **06.62.93.13.64** et ✉ amerot44@gmail.com

Ce repair café cherche des bénévoles. Les coordonnées sont notées dans le cadre. Prochaine ouverture le samedi 3 février.





PLUI - ENQUÊTE PUBLIQUE ... DONNEZ VOTRE AVIS

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est le document central de l'aménagement du territoire.

Dans le cadre de la modification n°2, une enquête publique est ouverte à tous, habitants, associations, entreprises...
Chacun a jusqu'au 9 février pour consulter le dossier et faire part de ses remarques, propositions et contre-propositions.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site www.registre-numerique.fr

Objectifs de la modification n°2

- ◇ Renforcer la capacité du PLUI pour certaines communes déficitaires en logements sociaux, à mettre en œuvre les objectifs du Programme Local de l'Habitat ;
- ◇ Préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine de la métropole par de nouvelles protections et le renforcement de protections existantes ;
- ◇ Créer de nouvelles Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur des secteurs de projet et modifier des OAP existantes ;
- ◇ Prendre en compte l'environnement par le choix de la Métropole d'effectuer une évaluation environnementale et l'intégration des enjeux de continuités écologiques dans les OAP nouvelles et modifiées ;
- ◇ Mettre en œuvre de multiples évolutions du règlement, pour la plupart mineures, visant à préciser l'écriture réglementaire.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire ses observations et propositions :

- Sur le registre numérique accessible 7j/7j et 24h/24h sous le lien suivant <https://www.registre-numerique.fr/modif2-plui-grenoble-alpesmetropole>

- Par courrier électronique à l'adresse suivante :

modif2-plui-grenoble-alpesmetropole@mail.registre-numerique.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre numérique susmentionné.

- Sur les registres d'enquête papiers établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par un membre de la commission d'enquête, mis à disposition au siège de l'enquête publique et dans toutes les 49 communes de Grenoble-Alpes Métropole, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

- Par voie postale en adressant un courrier à : M. le Président de la commission d'enquête de la modification n°2 du PLUI - Grenoble-Alpes Métropole, Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, Immeuble Le Forum - 3, rue Malakoff - CS 50053, 38031 Grenoble Cedex 01

Les observations et propositions, écrites et orales du public, reçues par la commission d'enquête et celles transmises par voie postale seront consultables au siège de l'enquête.

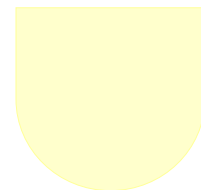


En résumé

Cette modification n°2 poursuit notamment les objectifs suivants : évolutions du zonage et des indices, modifications du règlement écrit, modifications du règlement graphique, modifications des Orientations d'Aménagement et de Programmation, corrections d'erreurs matérielles.

Le rapport de présentation est également modifié.

Les modifications apportées au PLUI s'inscrivent dans les orientations stratégiques du PADD et permettent notamment de renforcer la capacité du PLUI pour certaines communes à mettre en œuvre les objectifs du PLH



L'essentiel à retenir

la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie le **lundi 5 février de 14h30 à 17h30**



À LA RECHERCHE D'UN STAGE EN 2024 ? POSTULEZ À LA MÉTROPOLE

Urbanisme, environnement, communication...
Grenoble Alpes Métropole propose des stages rémunérés de plusieurs mois en 2024, dans différents secteurs d'activité. Consultez notre plateforme de recrutements pour postuler en ligne grenoblealpesmetropole/portailrecrutement





PERMANENCES ARCHITECTURALES

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ?

L'architecte conseil vous renseignera sur les règlements d'urbanisme à respecter et vous conseillera sur l'intégration paysagère de votre projet.



Si vous êtes intéressés, prenez rendez-vous auprès de la Métro : M. Henry GALINDO

☎ 04 85 59 99 35

✉ henry.galindo@grenoblealpesmetropole.fr



Prochaines permanences à CHAMPAGNIER

le mardi 20 février de 9h à 12h

le mardi 14 mai de 9h à 12h

le mardi 23 juillet de 9h à 12h

Prochaines permanences communes voisines

le mardi 6 février de 13h30 à 16h30 à JARRIE

le mercredi 13 mars de 9h à 12h à BRESSON

le lundi 18 mars de 14h à 16h à VAULNAVEYS-LE-BAS

le mardi 9 avril de 13h30 à 16h30 à JARRIE

le mercredi 24 avril de 8h30 à 11h30 à HERBEYS

ÉLAGAGE PRINTEMPS 2024

Élaguer c'est la sécurité !

À la sortie de l'hiver, la nature s'apprête à renaître.

C'est la bonne période pour tailler buissons, arbres et autres végétaux, en particulier ceux pouvant empiéter sur le domaine public.

En effet, comme chaque année à la période de frondaison, la végétation risque de gêner voire d'empêcher le passage des camions poubelle, avec comme conséquence principale la non collecte des poubelles. De plus, cette végétation débordante peut blesser nos agents de collecte et dégrader les véhicules. Il est donc très important d'entretenir vos jardins comme il se doit.

Pour rappel, l'entretien des arbres et haies en limite de voie publique est une obligation réglementaire, comme le stipule l'article 9.4 du Règlement de Collecte Intercommunal de Grenoble Alpes Métropole : « La garantie des conditions de réalisation du service de collecte dépendant en partie du gestionnaire des espaces privés ou publics, qui doit assurer l'élagage de la végétation en cas de gêne pour la circulation. [...] En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire riverain pourrait-être engagée. »

En outre, ces risques ne se limitent pas qu'aux services de collecte. Ils sont aussi présents pour tout autres services utilisant des véhicules poids lourds tels que les services des transports en commun et de secours (autobus, camions de pompiers...). La Métropole compte donc sur votre vigilance afin d'éviter tout débordement de votre végétation sur le domaine public.

Les services de collecte vous remercient pour votre collaboration.



©Grenoble Alpes Métropole

En savoir +

Et pour réduire vos déchets verts et son transport en déchèterie, pensez au broyage : plus économique et plus écologique. Déposé aux pieds de vos plantations (paillage), le broyat de bois propose de nombreux avantages : conserve l'humidité, limite le désherbage, nourrit et protège le sol. Pour vous accompagner, la Métropole propose même un dispositif de prêt de broyeur dans certaines communes.

Retrouvez plus d'information sur

www.grenoblealpesmetropole.fr/dechetsverts





CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes de création ou de renouvellement de carte d'identité et de passeport ne se font plus à la mairie de Champagnier.

Pour faire un passeport ou une carte d'identité, il faut s'adresser à une mairie équipée en présentant les documents nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement. Vous pouvez faire une pré-demande sur le site ants.gouv.fr. Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

Renseignements sur www.isere.gouv.fr rubrique Démarches



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez de vous installer sur la commune ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune de moins de 3 mois.

Possibilité de vous inscrire en ligne sur

www.service-public.fr

Pensez à signaler en mairie tout changement d'adresse, même intra communal, pour la mise à jour des listes électorales.



LÉGALISATION DE SIGNATURE

Il est nécessaire de prendre rendez-vous et de se munir de la pièce à légaliser (avec la traduction si nécessaire), une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature et un justificatif de domicile. L'authentification de la signature se fait obligatoirement en présence de l'intéressé qui doit signer devant l'officier d'état civil. La démarche est gratuite en mairie.



RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

La reconnaissance est une démarche volontaire ayant pour but d'établir la filiation d'un enfant né ou à naître lorsque les parents ne sont pas mariés ensemble. Elle se caractérise par la signature d'un acte authentique devant l'officier d'état civil. Elle peut se faire à tout moment de la grossesse.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous en mairie.



RECENSEMENT CITOYEN

C'est une démarche obligatoire qui concerne toute personne, garçon ou fille, de nationalité française, et doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. La démarche doit être faite sur rendez-vous à la mairie du domicile ou en ligne sur www.service-public.fr, soit par une personne qui détient l'autorité parentale soit par le jeune lui-même.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du livret de famille.



ACTES ADMINISTRATIFS

Vous pouvez consulter toutes les délibérations, les décisions et les arrêtés pris depuis juillet 2021 sur le site Internet de la mairie www.champagnier.fr, dans la rubrique Mairie > Publication des actes administratifs.



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.champagnier.fr et sur l'application mobile Illiwap (station Champagnier).



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TAILLE DES HAIES

La taille des haies est interdite sur toute la commune du 1^{er} avril au 31 juillet.



BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

- Prêt du broyeur : réservation sur le site de la Métro <https://bit.ly/46bY7pr>
- Plateforme de broyage terrain de Croix Vieille : accessible du 1^{er} août au 31 mars sur demande en mairie



DÉCHETS

Ramassage des poubelles (bacs gris) : lundi Déchèterie la plus proche : 43 avenue du Maquis de l'Oisans Pont-de-Claix

Collecte des encombrants sur rdv : 0 800 500 027
Commande de poubelles, composteurs, lombricomposteurs : www.grenoblealpesmetropole.fr



TRANSPORTS

- Ligne Flexo 66
Jarrie Clos Jouvin – Échirolles La Rampe centre-ville
Arrêts : Place du Laca / Pied de la Combe
- Ligne Flexo 71
Jarrie gare – Champagnier Place du Laca
AlloTag : 04 38 70 38 70
www.tag.fr



SERVICE DE L'EAU

Eau (problèmes techniques / facturation, etc.) :
04 85 59 50 00
Assainissement : 0 800 500 048
Interventions urgentes (soirs et week-ends) :
04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027



| INFOS PRATIQUES |



MAIRIE

Place de l'église - Tél. 04 76 98 08 83
Ouverture le lundi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h.
www.champagnier.fr - mairie@champagnier.fr
Application mobile Iliwap

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Espace des 4 Vents, chemin du Gal - Tél. 04 76 99 83 72
Période scolaire : ouverture le mardi de 16h à 19h, le
mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h, le vendredi de 16h30
à 19h.
Vacances scolaires: ouverture le mercredi de 15h à 19h et le
vendredi de 16h30 à 19h.
www.bibliotheque-champagnier.fr
bibliotheque@champagnier.fr

SERVICE URBANISME

Sur rendez-vous
Tél. 04 76 98 86 99
urbanisme@champagnier.fr

PERMANENCES MAIRE / ÉLUS

Sur rendez-vous
Tél. 04 76 98 08 83

POLICE MUNICIPALE PLURI COMMUNALE

Tél. 06 01 81 03 13
policepluricommunale.jccb@gmail.com

SERVICE ANIMATION (PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS)

Espace des 4 Vents, chemin du Gal - Tél. 04 76 40 54 57
enfance.jeunesse@champagnier.fr

SICCE (ACCUEIL DU JEUNE ENFANT)

Tél. 04.76.78.89.09 (touche 1)
guichetunique@lesicce.fr

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ

1 place André Malraux 38000 Grenoble - Tél. 04 76 59 59 59
Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

| AGENDA |

FÉVRIER

Lundi 5 février - Mairie

Conseil municipal

Vendredi 9 février - Mairie

Ouverture du Café Associatif Le Coup de Vent pour la
Chandeleur

Mercredi 21 février - 10h30 - Bibliothèque

Heure du conte - à partir de 3 ans - réservation indispensable

MARS

Mercredi 6 mars - Maison des Association de Pont de Claix
Réunion publique de bilan de concertation du projet d'amé-
nagement de la Houille Blanche

Mercredi 13 mars - Espace 4 Vents

Carnaval

Vendredi 15 mars - Mairie

Ouverture du Café Associatif Le Coup de Vent pour la
Saint Patrick

Samedi 16 mars - Espace 4 Vents

« Avoir 20 ans aujourd'hui, hier et demain »

Dimanche 24 mars - Espace des 4 Vents

Tournoi de scrabble

Lundi 25 mars - Mairie

Conseil municipal

Dimanche 31 mars - Espace des 4 Vents

Cross de Champagnier

AVRIL

Vendredi 5 avril - Mairie

Ouverture du Café Associatif Le Coup de Vent

Samedi 6 avril - parvis des 4 Vents

Les 10 jours de la Culture

Samedi 6 avril

Trail Grenoble-Vizille (30km passe par Champagnier)

MAI

Mardi 7 mai - Espace des 4 Vents

Théâtre Accour, hommage aux femmes résistantes

Vendredi 24 mai - Mairie

Ouverture du Café Associatif Le Coup de Vent

Samedi 25 mai - Mairie

Fête de la nature

Samedi 25 mai - Espace des 4 Vents

Dansons nos 20 ans

Journal municipal d'informations / Écho Champagnard

Dépôt légal : JANVIER 2024

Réalisation, impression et distribution : commune de CHAMPAGNIER (38800 place de l'Église)

Directeur de la publication Florent CHOLAT, Maire

Comité de rédaction : Florent CHOLAT, Hervé ALOTTO, Elise BRALET, Jean-Paul JULIEN, Perrine CHABOUD-CROUSAZ, Véronique REVOL

Crédit photos : Images Freepik, Mairie, Elise BRALET, Hervé ALOTTO,

Réalisé sur papier certifié FSC 100% » - Tirage - 650 exemplaires

